

AREC PLAINE DE FRANCE

CAHIER D'ACTEUR DÉBAT PUBLIC A16

Octobre 2007

Historique de l'association AREC Plaine de France. En mai 1978 des habitants des communes voisines de la Croix Verte décident de constituer une association de défense **contre les nuisances sonores et atmosphériques d'où qu'elles viennent** (aériennes ou routières). Le développement des activités de l'aéroport de Roissy a orienté prioritairement ses actions contre les nuisances aériennes mais sans négliger pour autant les nuisances routières de la RN1 à Montsoul et Maffliers et, par la suite, celles de la Francilienne au niveau de Baillet-en-France.

Rappel des interventions de l'AREC dans le domaine des nuisances routières.

• Juin 1983: l'AREC soutient la pétition des riverains de la RN1 de Montsoul et Maffliers qui se plaignent (déjà) des nuisances sonores engendrées par le trafic routier. Et pourtant l'autoroute A 16 n'existe pas encore!

• Avril 2006: l'AREC s'exprime sur le registre de la concertation publique relative au projet de prolongement de l'A16. Elle précise son choix: la solution de base (solution A aujourd'hui).

• 10 avril 2006: l'AREC confirme par écrit sa position aux responsables du dossier avec copie à M. le Préfet du Val d'Oise ainsi qu'aux Maires concernés.

• Mars 2007: l'AREC et la Municipalité de Baillet-en-France lancent une pétition sur Baillet pour demander que des aménagements de protection acoustique soient mis en œuvre afin de réduire les nuisances dues au trafic routier de la Francilienne.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU DÉBAT PUBLIC A16

- Supprimer le trafic de transit sur les communes de Montsoul et Maffliers.
- Raccorder l'autoroute A16 à la Francilienne.
- Établir la continuité de cette Francilienne au niveau de la Croix Verte.
- Requalifier et sécuriser la RN1 dans la traversée de ces 2 communes.

Mais c'est aussi:

- Assurer la fluidité du trafic autour du nouvel échangeur de la Croix Verte.
- Éviter de reporter les nuisances sur un autre secteur par le choix d'une solution inappropriée.

ANALYSE ET COMPARAISON DES 4 SOLUTIONS

Les 4 solutions apportent des réponses aux principaux objectifs, mais à des degrés divers. En effet, si la continuité du réseau sur la Francilienne est assurée dans tous les cas, il n'en est pas de même en ce qui concerne la fluidité autour de l'échangeur étant donné la complexité de ces échangeurs. Pour arrêter notre choix nous avons analysé les avantages et les inconvénients des 4 solutions.

SOLUTION A C'est, de loin, la solution qui présente le plus d'avantages.

C'est d'ailleurs celle qui a été présentée comme solution de base lors de la concertation publique de février 2006:

- Elle permet d'assurer une meilleure liaison entre l'autoroute A16 et le secteur Est de la Francilienne.
- Le réaménagement du carrefour de la Croix Verte sera plus simple et permettra de mieux différencier les trafics de transit et le trafic local.
- La partie sud du tracé A, plus éloignée des habitations que celle des solutions B et C, est plus favorable au niveau de l'impact sur le bruit et la pollution de l'air. Le nouveau tronçon de l'A16 passera à mi-distance de Montsoul et de Villaines-sous-Bois.
- Cette solution A pourrait encore être améliorée en prévoyant une bretelle de raccordement proche de la Croix verte, pour une liaison avec la RN1, mais indépendante de la RD 909 qui devrait rester une desserte locale. C'est en ce sens qu'elle se différencie de la solution C.



Tracé de la solution A et détail de l'échangeur de la Croix Verte. Proposition de l'AREC.

Plus on éloigne le trafic autoroutier des zones urbanisées, plus les nuisances sonores et atmosphériques sont atténuées.

Cahier d'acteur AREC
Plaine de France réalisé dans le cadre
du débat public organisé par

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A16
de l'Isle-Adam à la Francilienne

SOLUTION B

Cette solution ne répond pas à tous les objectifs du projet.

En effet, la 2^{ème} partie de son parcours vient rejoindre le carrefour de la Croix Verte qui continuerait à assurer tous les échanges (A16, Francilienne, RN1 et dessertes locales).

- Cette multitude de flux différents à traiter et la superposition des échanges routiers rendraient l'échangeur plus complexe. Au-delà de l'emprise importante nécessaire, les conséquences seraient les suivantes d'un point de vue routier:
 - voies d'entrée et de sortie plus rapprochées,
 - panneaux de signalisation plus nombreux,
 - bretelles au tracé moins direct.
- Ce défaut de lisibilité, ainsi que le rapprochement des voies d'entrée et de sortie, rendrait probablement cet échangeur plus accidentogène.
- Ensuite, le tracé même, trop proche des zones urbanisées, viendrait sérieusement compromettre les activités de production et de vente directe de fruits et légumes très appréciées dans ce secteur de la Croix Verte.

SOLUTION C

C'est une variante de la solution A.

- Comme dans la solution A, le nouveau tronçon de raccordement à la Francilienne est assez éloigné des zones urbanisées ce qui est favorable en ce qui concerne l'impact sur le bruit et la pollution.
- Cependant, elle présente l'inconvénient du renvoi vers la Croix Verte de 4100 véhicules/h en heure de pointe **par l'intermédiaire d'une bretelle qui se confond avec la RD 909**. Le remplacement, par un tronçon d'autoroute, de cette voie locale bordée d'arbres est un des effets négatifs sur l'environnement qu'il ne faut pas négliger.
- De plus les activités de production et de cueillette de fruits et légumes de part et d'autre de ce tronçon d'autoroute seraient, comme en solution B, fortement compromises. La RD 909 doit conserver sa vocation de desserte locale.

SOLUTION D

C'est la solution qu'il faut impérativement refuser.

- C'est le trajet le plus long : tous les véhicules en direction de l'est feraient **un trajet supplémentaire de 6 km** soit près de **300 000 km par jour**. Ce gâchis pourrait représenter, en une année, plus de **12 millions de litres de carburant** et combien de gaz à effet de serre ?
- Autre point négatif important : Ces 4000 véhicules/heure devraient d'abord se diriger vers Pontoise, virer à Villiers-Adam, et ensuite revenir sur la Croix Verte. Ils viendraient ainsi aggraver la situation des riverains de la Francilienne de Villiers-Adam à Baillet-en-France. **Cette section supporterait alors le passage de 8 500 véhicules/h** (en heure de pointe) alors que la situation est déjà préoccupante aujourd'hui avec «seulement» 4000 passages!

Le problème des nuisances de la RN1 serait simplement déplacé sur un autre secteur !

- De plus, cette augmentation considérable du trafic nécessiterait le passage des tronçons existants à 2 X 3 voies.
- Pour l'impact sur l'environnement naturel, la traversée du site inscrit du Massif des Trois Forêts entraînerait le **déboisement de 10 ha en forêt domaniale** de l'Isle Adam. La traversée du site classé de la Vallée de Chauvry nécessiterait des procédures longues et complexes, ce qui aurait pour conséquence de **repousser encore la décision définitive** d'au moins une année.

IL FAUT EN FINIR AVEC CE SPECTACLE DE LA CROIX VERTE TOUS LES JOURS AUX HEURES DE POINTE !

ÉVITONS LES SOLUTIONS QUI PROVOQUERAIENT UNE IMPORTANTE CONCENTRATION DES FLUX DE TRAFIC.

CHOISSONS LA SOLUTION A

LE CHOIX DE L'AREC :

SOUS RÉSERVE DE TENIR COMPTE DE LA VARIANTE SOUHAITÉE, LA SOLUTION A EST LA SEULE QUI RÉPONDE AUX PRINCIPAUX OBJECTIFS :

- ÉLOIGNER LE TRAFIC DES HABITATIONS,
- ÉVITER D'AUGMENTER LES TRAJETS,
- NE PAS RENVOYER SUR UN AUTRE SECTEUR LES NUISANCES DE LA RN 1,
- RENDRE FLUIDE LA CIRCULATION AUTOUR DE L'ÉCHANGEUR DE LA CROIX VERTE.



Contacts
AREC
Michel TOURNAY, Président
52 avenue Fourcade
95560 MONTSOULT
Site : <http://arec.free.fr>
Courriel : mtournay@free.fr

AREC PLAINE DE FRANCE

Association pour le Respect
de l'Environnement et du Cadre de vie

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, enregistrée le 30 novembre 1978 sous le N° 1564 Montmorency - registre 1481-11-41 1

Contacts
Commission particulière du débat public (CPDP)
Prolongement de l'A16 de l'Isle Adam à la Francilienne
59 avenue de l'Europe - ZI de Domont - 95330 Domont
Tél : 01 30 11 99 44 - Fax : 01 39 91 85 96
contact@debatpublic-projet-a16.org
www.debatpublic-projet-a16.org

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A16
de l'Isle-Adam à la Francilienne